

Paris, le 2 novembre 1999  
OLIS : **02-Nov-1999**  
Dist. : **02-Nov-1999**

NEA/COM(99)12

**L'AGENCE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE TESTE AVEC SUCCÈS  
UN SYSTÈME INTERNATIONAL D'ALERTE AVANCÉE  
POUR LE BOGUE DU MILLÉNAIRE**

Un Système international d'alerte avancée destiné à faciliter la planification en cas d'imprévu pour les centrales nucléaires au cours du passage à l'an 2000 a été testé avec succès le 15 octobre dernier par l'Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire (AEN). Ce test international a été mené en coordination avec un autre exercice exécuté par la Commission de la réglementation nucléaire des États-Unis (USNRC). Cet exercice a démontré la capacité du système à extraire des informations au plan international concernant l'état des centrales nucléaires. Treize pays y ont pris part en fournissant des échantillons de recueils de données pendant l'exercice.

Le problème du passage à l'an 2000 concerne les éventuelles difficultés liées à cette date, qui sont susceptibles de se poser pour les ordinateurs. L'utilisation de systèmes informatiques interconnectés et la dépendance à l'égard de systèmes enfouis comportant des circuits intégrés et différents types de logiciels, s'est développée au point qu'aujourd'hui ils se rencontrent dans la quasi-totalité des appareils électroniques utilisés à domicile et au bureau. Dans le monde entier, les gouvernements, les autorités de sûreté et l'industrie se préoccupent de ce problème. À l'intérieur du secteur de l'énergie électrique, ces circuits intégrés se trouvent dans les systèmes de transport et de distribution d'électricité, les systèmes de communications, les systèmes de données, ainsi que les équipements et composants des centrales électriques, y compris des centrales nucléaires.

Le Système d'alerte avancée est conçu sous la forme d'un système sûr et exclusif de communications fondé sur l'Internet qui permettra de transmettre rapidement des informations sur l'état de fonctionnement des installations nucléaires, la stabilité du réseau local et les télécommunications au cours de la période du passage à l'an 2000. L'AEN a invité les autorités de sûreté et les exploitants nucléaires du monde entier à participer à ce Système. Il s'agit d'un service gratuit. La participation au Système est volontaire et ouverte à tous les pays qui consentent à se conformer à ses modalités d'emploi. Pour des raisons de sécurité, l'accès au Système est limité aux participants qui en font la demande officielle et ont un motif valable d'y prendre part.

.../...

Contact presse : Jacques de la Ferté - Tél. : 33 (0)1 4524 1010 - Télécopie : 33 (0)1 4524 1110  
Mél : [news.contact@nea.fr](mailto:news.contact@nea.fr) - site web : <http://www.nea.fr>

Le Système d'alerte avancée n'est pas un système de notification d'urgence. Il fournit des informations presque en temps réel sur l'état de fonctionnement des installations nucléaires dans les pays Membres et non-membres de l'AEN. Contrairement à d'autres systèmes de notification, il comporte des dispositions permettant de notifier l'absence d'effets du passage à l'an 2000 aussi bien que les problèmes effectifs. En outre, le seuil de notification est inférieur à celui des systèmes existants de notification en cas d'urgence et ne se limite pas à des événements ayant des conséquences radiologiques.

Vingt-cinq pays, s'agissant aussi bien de pays Membres que non-membres de l'AEN, ont désigné plus de 200 correspondants chargés de participer. À l'heure actuelle, le Système bénéficie de la participation des pays et organismes suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Corée (République de), Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Taipei chinois, Turquie, Agence internationale de l'énergie et Agence de l'OCDE pour l'énergie nucléaire.

À la suite de l'intégration de nouvelles améliorations apportées sur la base des résultats de l'exercice, le Système sera prêt à fonctionner au cours du passage à l'an 2000. Pour plus d'informations concernant le Système, prière de contacter Barry Kaufer ([barry.kaufer@oecd.org](mailto:barry.kaufer@oecd.org)) ou Clarence Breskovic ([cpb@nrc.gov](mailto:cpb@nrc.gov)).